



Faits marquants

Tavelure : peu de risque dans les prochains jours

Fruits à pépins

Tavelure du pommier – Venturia inaequalis

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL au 14 mars 2016

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY						projeté : 1,32% projetable: 2,87%
77 COMPANS						projeté : 1,51% projetable: 3,16%
78 POISSY						projeté : 1,14% projetable: 2,98%
91 MEREVILLE	12-mars	0,5		0,59%	nulle	projeté : 1,85% projetable: 2,04%
95 VILLIERS LE SEC						projeté : 1,24% projetable: 2,83%

Légende:

TL contamination de type Angers (très léger)
L: contamination légère
AG: Assez grave
G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables
Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)
Heure d'hiver: HU + 1
Heure d'été: HU + 2

Les conditions météorologiques ensoleillées ont été favorables à l'augmentation des stocks de spores tavelure, sur tous les sites de la région.

La phénologie des arbres évolue, pour rappel, **les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.**

Compte tenu des conditions ensoleillées des jours à venir, et si il n'y a pas effectivement de pluie, **le risque de contamination est nul pour les prochains jours.**

Prochain bulletin le 17 mars 2016

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Observations : FREDON

Rédaction : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM

Comité de relecture : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.